

# Communiqué de Presse

25 avril 2014

## Dividende Veolia Environnement 2013

**Paris, le 25 avril 2014.** L'assemblée générale des actionnaires de Veolia Environnement, réunie le 24 avril 2014 à Paris, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2013 de 0,70 euro par action et a décidé que chaque actionnaire pourrait choisir de recevoir le paiement du dividende en numéraire ou en actions ordinaires nouvelles de la Société, cette option s'appliquant au montant total du dividende auquel il a droit.

Le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles qui seront remises en paiement du dividende est fixé à 13,01 euros. Ce prix est égal à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le jour de l'assemblée générale diminuée du montant du dividende faisant l'objet de la quatrième résolution (soit 0,70 euro par action) et arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

Le nombre total maximum d'actions ordinaires nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement du dividende en actions est de 28 766 061 actions, représentant environ 4,98 % du capital et 5,10 % des droits de vote exerçables de la Société sur la base des actions en circulation au 24 avril 2014 augmentées du nombre maximum d'actions nouvelles susvisé.

Le dividende de l'exercice 2013, détaché le 30 avril 2014, sera mis en paiement à compter du 28 mai 2014.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et feront l'objet d'une demande d'admission à la cotation sur Euronext Paris et le NYSE. Elles comporteront les mêmes droits et restrictions que les actions ordinaires en circulation, tels que décrits dans les statuts de la société et le document de référence/rapport financier annuel 2013 disponibles sur le site internet de la société ([www.finance.veolia.com](http://www.finance.veolia.com)).

Les actionnaires pourront opter pour le paiement du dividende en espèces ou pour le paiement du dividende en actions nouvelles entre le 30 avril 2014 et le 16 mai 2014 inclus, en adressant leur demande aux intermédiaires financiers habilités à payer ledit dividende ou, pour les actionnaires inscrits au nominatif, au mandataire de la Société (Société Générale, Département des titres et bourse, CS 30812 - 44308 Nantes Cedex 3). Au-delà de la date du 16 mai 2014, le dividende sera payé uniquement en espèces.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Les titulaires d'ADR peuvent être soumis à des conditions différentes d'élection et de paiement et devraient consulter le dépositaire pour recevoir des compléments d'information.

Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour un versement du dividende en actions, le dividende sera payé en espèces à compter du 28 mai 2014 après l'expiration de la période d'option. Pour les actionnaires ayant opté pour le paiement du dividende en actions, la livraison des actions interviendra à compter de la même date.

Si le montant des dividendes pour lesquels est exercée l'option ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra recevoir le nombre d'actions immédiatement supérieur en versant, le jour où il exerce son option, la différence en numéraire, ou recevoir le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soultte en espèces.

*Ce communiqué, établi conformément à l'Annexe III de l'Instruction n° 2005-11 de l'AMF, telle que modifiée, n'est produit qu'à titre informatif et ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. Ce communiqué ou tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et réglementations applicables localement, et ne pourra constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait la législation applicable localement. L'option de recevoir le dividende au titre de l'exercice 2013 en actions n'est pas ouverte aux actionnaires résidant de tout pays pour lesquels une telle option nécessiterait l'enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités boursières locales ; les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer. En tout état de cause, cette option est ouverte aux actionnaires résidant dans un Etat membre de l'Union européenne, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada ou en Suisse ; les ordres en provenance des autres pays ne seraient pas acceptés. Les informations requises par l'article 652a, alinéa 1 du Code des obligations suisse pour l'offre publique d'actions nouvelles en Suisse sont disponibles sur le site internet de la société : [www.finance.veolia.com](http://www.finance.veolia.com). Les actionnaires doivent s'informer par eux-mêmes des conditions et conséquences relatives à une telle option et qui seraient susceptibles de s'appliquer en vertu de la loi locale. Lorsqu'ils décident d'opter ou non pour un versement du dividende en actions, les actionnaires doivent prendre en considération les risques associés à un investissement en actions.*

**Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 200 000 salariés\*, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2013, Veolia a servi 94 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit 86 millions de mégawatheures et valorisé 38 millions de tonnes de déchets. Veolia (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 22,3 milliards d'euros\*. [www.veolia.com](http://www.veolia.com)

(\*) Hors périmètre et chiffre d'affaires de Transdev en cours de cession

---

## Contacts

### Relations Presse

Laurent Obadia

Sandrine Guendoul

Tél : + 33 (0)1 71 75 12 52

[sandrine.guendoul@veolia.com](mailto:sandrine.guendoul@veolia.com)

### Relations Investisseurs & Analystes

Ronald Wasylec - Ariane de Lamaze

+ 33 1 71 75 12 23 /+ 33 1 71 75 06 00

Terri Anne Powers (Etats-Unis)

+ 1 312 552 2890